

Que le gouvernement prenne des mesures immédiates pour mettre un terme à cette confusion et réduire les coûts administratifs en dédommageant les producteurs selon un plan clairement établi d'après des limites convenues et en fonction d'une somme déterminée chaque année et versée à tous les agriculteurs ayant leur exploitation à l'intérieur de ces limites.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la mise en délibération de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES FORÊTS

LE DÉPÔT DU RAPPORT OMOND SOLANDT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Étant donné le contenu d'un rapport intitulé «La recherche forestière au Canada» qui a été commandé par le gouvernement en 1979 et qui contient certaines conclusions alarmantes ainsi que des recommandations de grande envergure; étant donné la gravité des conséquences prévues par ce rapport si les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ne parvenaient pas à intensifier les activités de recherche forestière ainsi qu'à assurer aux universités les fonds nécessaires pour former des scientifiques et des ingénieurs qualifiés pour cette tâche, je propose, avec l'appui du député de Richmond-Delta-Sud (M. Siddon):

Que le rapport d'Omond Solandt intitulé «La recherche forestière au Canada» soit déposé à la Chambre et soit soumis à l'étude du comité permanent concerné, et que le ministre soit enjoint de rendre compte des mesures que le gouvernement compte mettre en œuvre pour appliquer les recommandations du document.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT AU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

M. Gordon Gilchrist (Scarborough-Est): Madame le Président, je me réjouis du retour du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Nous allons donc pouvoir passer à certaines des questions réellement importantes de l'heure.

Je voudrais rappeler au ministre que le 19 janvier, il a fait une déclaration à la presse qui a défrayé la chronique, alors qu'il a annoncé que les dépenses relatives à la recherche et au développement allaient être portées à 1½ p. 100 du produit national brut d'ici à 1985. Dans la même foulée, il a annoncé que la participation du gouvernement allait tomber de 39 à 33 p. 100. Le ministre voudrait-il admettre à la Chambre qu'il n'est pas parvenu à tenir les engagements qu'il a pris il y a un an et qu'il a trompé la Chambre ainsi que tous les scientifiques, et même nos concitoyens, en changeant de politique dans

Questions orales

un domaine qui revêt actuellement une si grande importance pour la relance de notre économie?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, le député se trompe s'il pense que j'ai trompé la Chambre. Les dépenses pour les sciences et la technologie ont bien progressé par rapport à l'année dernière, et nous sommes en bonne voie pour ce qui est d'atteindre l'objectif de 1½ p. 100 que nous nous sommes fixé. En fait, j'espère que le budget des dépenses pour l'an prochain continuera d'indiquer des majorations importantes, majorations qui sont nécessaires pour atteindre l'objectif fixé pour 1985.

● (1415)

Le député affirme que, par rapport à l'ensemble des secteurs de l'économie, les crédits gouvernementaux au titre de la recherche et du développement ont fléchi. Je tiens à rappeler à tous les députés que la participation du gouvernement fédéral ne représentera que le tiers de l'objectif global de 1.5 p. 100. S'il s'agit d'une diminution en pourcentage, elle porte sur un chiffre beaucoup plus élevé et cela représente un accroissement très sensible de l'effort fédéral.

M. Gilchrist: Madame le Président, le 5 mai 1980, j'ai demandé au ministre s'il maintiendrait le programme de financement quinquennal en faveur du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, du Conseil de recherches médicales du Canada et d'autres organismes de recherche. Le ministre m'a répondu en disant:

Je ferai plus que cela; j'augmenterai les sommes bien au-delà de celles qu'avaient prévues les conservateurs.

Le ministre voudrait-il nous expliquer alors pourquoi le budget du Conseil national de recherches a été ramené de 24 à 11, 12 ou 13 p. 100, comme je viens de l'apprendre?

M. Roberts: Madame le Président, dans la première partie de sa question le député parle du financement des conseils de recherche et, dans la deuxième, il mentionne le Conseil national de recherches. Je suppose que le député veut parler du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. Je peux lui affirmer que j'approuve le programme quinquennal de cet organisme. D'ailleurs, les crédits nécessaires pour la première année ont déjà été accordés. Et si aucune décision définitive n'a encore été prise pour la deuxième année, j'essaierai cependant d'obtenir le plus que je pourrai pour ces différents programmes.

M. Gilchrist: Madame le Président, le financement du CRMC et du CRSNG que le gouvernement a annoncé dernièrement a été condamné par tous. Tous les journaux en parlent et tous les scientifiques déplorent que le gouvernement ne tienne pas ses promesses. Le ministre voudrait-il expliquer pourquoi il n'a pas réussi à obtenir de ses collègues du cabinet assez de fonds pour ce secteur essentiel de notre économie où la création d'emplois et l'avancement des carrières sont difficiles? Si le ministre a échoué, c'est sans doute parce qu'il n'a pas su plaider sa cause au cabinet et parce qu'il cumule deux fonctions, se partageant entre le domaine important de l'environnement et celui des sciences et de la technologie, au grave détriment des sciences et de la technologie et au grand dam de la communauté scientifique.